

Dossier: 03 13 47 **Date**: 20040213

Commissaire: Me Michel Laporte

X

-et-

Υ

Demandeurs

C.

MARC LEBLANC, CLAUDE SIROIS

Entreprise

DÉCISION

- [1] Vu l'étude du dossier et la présence à l'audience de MM. Marc Leblanc et Claude Sirois;
- [2] Vu que les demandeurs, bien que dûment convoqués, ne se sont pas présentés à l'audience fixée pour le 12 février 2004 et n'ont pas informé ni avisé la Commission d'accès à l'information (la « Commission ») des motifs de cette absence;
- [3] Vu le témoignage rendu à l'audience par M. Sirois attestant qu'il ne détient plus les renseignements exigés par les demandeurs;

03 13 47 Page : 2

[4] En conséquence, la Commission considère que son intervention n'est manifestement plus utile et décide donc de FERMER le dossier.

MICHEL LAPORTE Commissaire